

- 5 JUIL. 2017

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS COMMUNAUTE DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE

Nombre de membres	
Effectif légal	Présents ou représentés
38	38 dont 6 pouvoirs

Date de convocation : **21 juin 2017**
Date d'affichage : **21 juin 2017**

SEANCE DU 27 JUIN 2017

L'an deux mille dix-sept, le vingt-sept du mois de juin, à dix-huit heures trente, le conseil de la Communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à la salle polyvalente Jean-Chaux de Mons.

Etaient présents : Stéphane BARDIN, Gisèle BOISSIER, Gilles BOURDIER, Josette BREYSSE, Roland BUFFET, Yolande BURETTE, Marc CARRIAS, Stéphane CHABANON, Didier CHASSAIN, Jeanne DEBITON, André DEMAY, Christian DESSAPTLAROSE, Bernard FERRIERE, Éric GOLD, Annie HABRIAL (suppléante de Bertrand HANOTEAU), Jean-Marie GRENET, Robert IMBAUD, Colette JOURDAN, Pascal LABBE, Roland LAPLACE, Philippe LE PONT, Pierre LYAN, Michel MACHEBOEUF, Gilles MAS, Jean-Jacques MATHILLON, Jean-Claude MOLINIER, David MOURNET, Jean-Claude PAPUT, François-Xavier PERRAUD, Claude RAYNAUD, Pascal ROUGIER, Guy TIXIER.

Absent ayant donné un pouvoir :

Christelle CHAMPOMIER a donné pouvoir à André DEMAY
Luc CHAPUT a donné pouvoir à Jeanne DEBITON
Sandrine COUTURAT a donné pouvoir à Jean-Jacques MATHILLON
Fabienne GASTON a donné pouvoir à Marc CARRIAS
Roland GENESTIER a donné pouvoir à Éric GOLD
Yves RAILLIERE a donné pouvoir à Robert IMBAUD

Absent :

Bertrand HANOTEAU

Secrétaire de séance : M. Didier CHASSAIN

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Délibération n°2017-115 : **ALSH DE RANDAN : CONVENTION POUR LA LIVRAISON DES REPAS
PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES**

Rapporteur : Claude RAYNAUD

Monsieur le Président rappelle que les repas servis aux enfants accueillis à l'ALSH sont fournis par la commune de Randan (en liaison chaude).

Il est proposé d'accepter le tarif du repas pour l'année 2017 :

- Enfants : 2,67 €

→ Le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide :

- d'émettre un avis favorable à la proposition énoncée
- de donner mandat à Monsieur le Président pour signer une convention relative à la fourniture des repas en liaison chaude avec la Mairie de Randan pour l'année 2017,
- dit que les crédits sont inscrits au budget primitif 2017.

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.
Au Registre sont les signatures
Pour extrait certifié conforme

Certifiée exécutoire
A Aigueperse, le 05/07/2017
Le Président,

Le Président,

Éric GOLD

